

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Article
 Nom commercial : Batterie Lithium Thionyl Chloride

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions : Source d'énergie

1.3. Fournisseur

OmniCel Batteries
 300 Schell Lane, Suite 301
 Phoenixville, PA 19460
 T (610) 676-0591
 www.omnicel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (610) 676-0591

SECTION 2: Identification des dangers

Les piles sont des articles exemptés et ne sont pas assujetties au Règlement sur les produits dangereux. Cette fiche de données de sécurité est fournie pour ses utilisateurs. Dans une utilisation normale, l'intégrité de la batterie est maintenue et les composants actifs qu'elle contient sont isolés de l'extérieur.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS-CA)

Il s'agit d'une batterie étanche à haute densité d'énergie contenant des matériaux (Lithium) et (chlorure de thionyle). Pour cette raison, une manipulation incorrecte de la batterie pourrait entraîner des distorsions, des fuites, une surchauffe, une explosion, un incendie ou une génération de gaz irritants / corrosifs et causer des blessures humaines ou des problèmes d'équipement. Veuillez respecter strictement les consignes de sécurité.

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS-CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Lithium	(n° CAS) 7439-93-2	0 - 100	Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314
Chlorure de thionyle	(n° CAS) 7719-09-7	0 - 100	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Corr. 1A, H314 STOT SE 3, H335
Aluminum chloride	(n° CAS) 7446-70-0	0 - 100	Skin Corr. 1B, H314
Lithium chloride	(n° CAS) 7447-41-8	0 - 100	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Lithium Thionyl Chloride Battery

Fiche de données de sécurité

Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, peut être nocif ou mortel si inhalé dans une zone confinée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, provoque de graves brûlures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, le contact direct avec le liquide ou l'exposition aux vapeurs et aux brumes peut provoquer des déchirures, des rougeurs, des gonflements, des dégâts de la cornée et des dégâts irréversibles des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Si la batterie se rompt, l'ingestion est dangereuse. Le contenu d'une batterie ouverte peut causer de graves brûlures chimiques de la bouche, de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériau entraînera un risque grave pour la santé.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

À l'intention du médecin :	: Traitement symptomatique.
----------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: En cas d'incendie où des piles au lithium sont présentes, appliquer un agent d'étanchéité tel que Lith-X, sable, dolomite au sol sec ou cendres de soda. Un agent d'étouffement éteindra les batteries au lithium en flammes.
--------------------------------	---

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser d'eau. Ne pas court-circuiter, recharger, surcharger (décharge inférieure à 0,0 Volts), perforer, écraser ou exposer à des températures supérieures à 150°C. La cellule peut fuir, évacuer ou exploser.
------------------------------------	---

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: La batterie peut se rompre en raison de l'accumulation de pression lorsqu'il est exposé à une chaleur excessive et peut entraîner la libération de matériaux corrosifs. Produits de combustion dangereux. Les oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène. Vapeurs corrosives
Danger d'explosion	: La batterie peut éclater et libérer des produits de décomposition dangereux lorsqu'ils sont exposés à une situation de feu.
Réactivité	: Stable dans les conditions normales d'emploi.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage	: Sur terre, balayer ou pelle dans des récipients appropriés. Réduire à un minimum la production de poussières. Stocker à l'écart des autres matières.
-----------------------	--

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: N'ouvrez pas le système de batterie. Ne pas écraser ni percer les cellules. Ne pas soumettre à un stress mécanique excessif. Ne mélangez pas les piles de différents types ou mélangez les nouveaux et les anciens ensemble. Ne pas exposer l'unité à l'eau ou à la condensation. Ne pas chauffer directement, souder ou jeter le feu. Une telle utilisation inappropriée peut provoquer des fuites d'électrolyte vaporisées ou des fuites ou provoquer un incendie ou une explosion.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Lithium Thionyl Chloride Battery

Fiche de données de sécurité

Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur.
Conditions de stockage : Conservez uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des sources de chaleur. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Entreposer dans un endroit sec. Protéger de l'humidité. Les cellules doivent être conservées à température ambiante, env. 21°C (70°F)
Matières incompatibles : Aucun connu.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Chlorure de thionyle (7719-09-7)		
Canada (Québec)	PLAFOND (mg/m ³)	4,9 mg/m ³
Canada (Québec)	PLAFOND (ppm)	1 ppm
Alberta	OEL Ceiling (mg/m ³)	4,9 mg/m ³
Alberta	OEL Ceiling (ppm)	1 ppm
Colombie-Britannique	OEL Ceiling (ppm)	1 ppm
Manitoba	OEL Ceiling (ppm)	0,2 ppm
Nouveau-Brunswick	OEL Ceiling (mg/m ³)	4,9 mg/m ³
Nouveau-Brunswick	OEL Ceiling (ppm)	1 ppm
Terre-Neuve-et-Labrador	OEL Ceiling (ppm)	0,2 ppm
Nouvelle-Écosse	OEL Ceiling (ppm)	0,2 ppm
Nunavut	OEL Ceiling (ppm)	1 ppm
Territoires du Nord-Ouest	OEL Ceiling (ppm)	1 ppm
Ontario	OEL Ceiling (ppm)	0,2 ppm
Île-du-Prince-Édouard	OEL Ceiling (ppm)	0,2 ppm
Saskatchewan	OEL Ceiling (ppm)	1 ppm

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Fournir une ventilation adéquate. Garder le récipient hermétiquement fermé.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Si une batterie se rompt, des gants imperméables et résistants aux acides.

Protection oculaire:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial

Protection de la peau et du corps:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Si une batterie se rompt, un tablier résistant aux produits chimiques.

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour les conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, le respirateur purificateur d'air approuvé par NIOSH / MSHA doit être utilisé si les conditions d'exploitation produisent des concentrations atmosphériques dépassant les limites d'exposition pour les composants individuels. Si des conditions immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé existent, utilisez un appareil respiratoire autonome NIOSH / MSHA (SCBA).

Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide
Apparence : Batterie hermétiquement étanche.
Couleur : No data available
Odeur : Not applicable
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible

Lithium Thionyl Chloride Battery

Fiche de données de sécurité

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
Pression de la vapeur	: Thionyl Chloride: 92mm 20°C
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Thionyl Chloride: 4.1
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: Thionyl Chloride: 1.63
Solubilité	: Eau:Thionyl Chloride: Décompose violemment le contact avec l'eau.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Stable dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Hazardous polymerization will not occur. In contact with water releases flammable gases which may ignite spontaneously.
Conditions à éviter	: Les sources de chaleur. Températures extrêmement élevées ou basses. Protégez-vous de l'humidité.
Matières incompatibles	: Aucun connu dans des conditions normales d'utilisation.
Produits de décomposition dangereux	: Les oxydes de soufre. Chlorure d'hydrogène. Vapeurs corrosives

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Voies d'exposition possibles	: Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes/effets après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, peut être nocif ou mortel si inhalé dans une zone confinée.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, provoque de graves brûlures de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation. Si une batterie se rompt, le contact direct avec le liquide ou l'exposition aux vapeurs et aux brumes peut provoquer des déchirures, des rougeurs, des gonflements, des dégâts de la cornée et des dégâts irréversibles des yeux.

Lithium Thionyl Chloride Battery

Fiche de données de sécurité

Symptômes/effets après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Si la batterie se rompt, l'ingestion est dangereuse. Le contenu d'une batterie ouverte peut causer de graves brûlures chimiques de la bouche, de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal. L'ingestion d'une petite quantité de ce matériau entraînera un risque grave pour la santé.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que les grandes ou fréquents déversements peuvent avoir un effet préjudiciable ou nuisible sur l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Lithium Thionyl Chloride Battery

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Lithium Thionyl Chloride Battery

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets néfastes

Commentaire GWPmix : Pas d'effet connu avec ce produit.
Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations d'élimination des produits / emballages : Éliminer le contenu / le contenant pour se conformer aux réglementations locales, nationales et internationales applicables.
Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

TMD

UN-No. (TDG) : UN3090
TMD Classe Primaire de Danger : 9 - Classe 9 - Produits, matières ou organismes divers
Description document de transport : UN3090 PILES AU LITHIUM, 9
Désignation officielle pour le transport (TMD) : PILES AU LITHIUM

Étiquettes de danger (TMD) : 9 - Matières et objets dangereux divers



Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 0

Quantités exemptées (TDG) : E0

Indice pour les véhicules routiers de passagers et les véhicules ferroviaires de passagers : 5 kg

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

DOT

DOT NA no. : UN3090
N° ONU (DOT) : 3090
Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger Moyen
Description document de transport : UN3090 Lithium battery, 9, II
Désignation officielle pour le transport (DOT) : Lithium battery
Sélection du champ "Contient déclaration" :

Lithium Thionyl Chloride Battery

Fiche de données de sécurité

Classe (DOT) : 9
Division (DOT) : 9
Étiquettes de danger (DOT) : 9



Dangereux pour l'environnement : Non

Exceptions d'emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 185
DOT Emballage non en vrac (49 CFR 173.xxx) : 185
DOT Emballage en vrac (49 CFR 173.xxx) : Aucun
Limites de quantité de DOT Avions de voyageurs / rail (49 CFR 173.27) : Voir A100
Limites de quantité de DOT Aéronefs de fret seulement (49 CFR 175,75) : 35 kg
DOT Emplacement d'arrimage : A -
Numéro du Guide d'intervention d'urgence (ERG) : 138
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 3090
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : PILES AU LITHIUM
Description document de transport (IMDG) : UN 3090 LITHIUM METAL BATTERIES, 9
Classe (IMDG) : 9 - Matières et objets dangereux divers

IATA

N° UN (IATA) : 3090
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA) : Lithium metal batteries
Description document de transport (IATA) : UN 3090 Lithium metal batteries, 9
Classe (IATA) : 9

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Lithium (7439-93-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Chlorure de thionyle (7719-09-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Aluminium chloride (7446-70-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Lithium chloride (7447-41-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Lithium (7439-93-2)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Lithium Thionyl Chloride Battery

Fiche de données de sécurité

Chlorure de thionyle (7719-09-7)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Loi japonaise sur les substances toxiques et nocives

Aluminum chloride (7446-70-0)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

Lithium chloride (7447-41-8)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)
Listé dans l'ECL (Existing Chemicals List) coréenne
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis
Listé sur le CICR (Turkish Inventory and Control of Chemicals)

SECTION 16: Autres informations

Date d'émission : 18 Mai 2017

Autres informations : Aucun(e).

FDS Canada (GHS)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit